

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 6 févr. 2024

Date d'édition: 6 févr. 2024

Version: 5



Page 1/8

ClaraClean Go! SX 130 gelb

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ClaraClean Go! SX 130 gelb

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Chiffons pour le sol destiné à l'usage professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

AVET AG

Parkweg 6

CH-6330 Cham

Switzerland

Téléphone: +41 (0)55 251 40 60

E-mail: info@avet.ch

Site web: www.avet.ch

E-mail (personne compétente): info@encoma-osh.net

Information sur la fiche de données de sécurité et numéro d'appel d'urgence du fournisseur:

Sur mandat: ENCOMA-OSH GmbH: +41 79 934 11 52 (heures de travail)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France: numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59.

Belgique: Centre antipoisons +32 070 245 245

Suisse: Tox Info Suisse, Zürich +41 (0)44 251 51 51 ou 145 en Suisse (informations en Allemand, Français, Italien et Anglais)

, +41 79 934 11 52 (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

* 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

* 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: aucune

Informations supplémentaires sur les dangers

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence: aucune

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 6 févr. 2024

Date d'édition: 6 févr. 2024

Version: 5



Page 2/8

ClaraClean Go! SX 130 gelb

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

* 3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 5329-14-6 N°CE: 226-218-8 Numéro d'identification UE: 016-026-00-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488633-28-XXXX	sulphamidic acid Aquatic Chronic 3 (H412), Eye Irrit. 2 (H319), Skin Irrit. 2 (H315) Attention	0 - < 0,5 pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

* 4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise. Faire boire 1 verre d'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

* 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible

Produits de combustion dangereux:

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 6 févr. 2024

Date d'édition: 6 févr. 2024

Version: 5



Page 3/8

ClaraClean Go! SX 130 gelb

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

* 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

* 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Recueillir le produit répandu. Les résidus du produit peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.

Pour le nettoyage:

Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

* 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

À conserver au frais et au sec.

Informations sur l'entreposage commun:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Classe de stockage (TRGS 510, Allemagne): 11 – Solides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

Chiffons destinés à l'usage professionnel.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

* 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

* 8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau:

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Il est recommandé de porter des gants de protection chimique conforme à la norme EN 374. Le matériel suivant est approprié: Caoutchouc de nitrile. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire:

Pas requis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 6 févr. 2024

Date d'édition: 6 févr. 2024

Version: 5



Page 4/8

ClaraClean Go! SX 130 gelb

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

* 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique: solide

Couleur: non déterminé

Odeur: sans odour

Données de sécurité

Paramètre	Valeur	à °C	① Méthode ② Remarque
pH	6 - 7	20 °C	① en solution aqueuse
Point de fusion	<i>non applicable</i>		
Point de congélation	<i>non applicable</i>		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>non applicable</i>		
Point éclair	<i>non applicable</i>		
Taux d'évaporation	<i>non applicable</i>		
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non applicable</i>		
Pression de vapeur	<i>Aucune donnée disponible</i>		
Densité de la vapeur	<i>non applicable</i>		
Densité	<i>Aucune donnée disponible</i>		
Densité apparente	<i>Aucune donnée disponible</i>		
Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble		
Viscosité, cinématique	<i>non applicable</i>	40 °C	

caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

La substance est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Pas connu.

10.5. Matières incompatibles

Pas connu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 6 févr. 2024

Date d'édition: 6 févr. 2024

Version: 5



Page 5/8

ClaraClean Go! SX 130 gelb

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

* 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

* 12.1. Toxicité

sulphamidic acid n°CAS: 5329-14-6 N°CE: 226-218-8
CL50: 70,3 mg/L 4 d (Tête de boule) OCDE 203
CE50: 71,6 mg/L 2 d (Daphnia magna (puce d'eau géante)) OCDE 202
ErC50: 48 mg/L 3 d (Desmodemus subspicatus) OCDE 201

Toxicité aquatique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* 12.2. Persistance et dégradabilité

sulphamidic acid n°CAS: 5329-14-6 N°CE: 226-218-8
Biodégradation: non applicable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 6 févr. 2024

Date d'édition: 6 févr. 2024

Version: 5



Page 6/8

ClaraClean Go! SX 130 gelb

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

sulphamidic acid n°CAS: 5329-14-6 N°CE: 226-218-8

Résultats des évaluations PBT et vPvB: Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

* 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Apporter les résidus du produit au point de vente ou éliminer avec les ordures ménagères.

13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

15 02 03	Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à l'annexe 15 02 02
----------	---

Code des déchets conditionnement

15 01 05	Emballages composites
----------	-----------------------

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages vides peuvent être recyclés ou éliminés avec les ordures ménagères.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
14.4. Groupe d'emballage			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
14.5. Dangers pour l'environnement			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 6 févr. 2024

Date d'édition: 6 févr. 2024

Version: 5



Page 7/8

ClaraClean Go! SX 130 gelb

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

* 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[CH] Directives nationales

Classe risque aquatique

Klasse B

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Ordonnance suisse sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (RS 814.81), annexe 2.2, Produits de nettoyage et désodorisants

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

* 16.1. Indications de changement

2.1.	Classification de la substance ou du mélange
2.2.	Éléments d'étiquetage
3.2.	Mélanges
4.1.	Description des premiers secours
4.2.	Principaux symptômes et effets, aigus et différés
6.1.	Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
6.3.	Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
7.1.	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
8.1.	Paramètres de contrôle
8.2.	Contrôle de l'exposition
9.1.	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
11.1.	Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
12.1.	Toxicité
12.2.	Persistance et dégradabilité
13.1.	Méthodes de traitement des déchets
15.1.	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
16.1.	Indications de changement
16.5.	Liste des mentions de danger et/ou des mises en garde pertinentes des sections 2 à 15

16.2. Abréviations et acronymes

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

ADR Accord européen relatif transport des marchandises dangereuses par route

CAS Chemical Abstract Service

CLP Le règlement du Parlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges

EC₅₀ Concentration Effective 50%

IATA Association internationale du transport aérien

LC₅₀ Concentration létale 50%

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 6 févr. 2024

Date d'édition: 6 févr. 2024

Version: 5



Page 8/8

ClaraClean Go! SX 130 gelb

LD₅₀ Dose létale 50%

OECD Organization for Economic Cooperation and Development

PBT persistent, bioaccumulative, toxic

PNEC La concentration prévisible sans effet

REACH Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

RID Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer

SVHC Substance of Very High Concern

UN Nations unies

VOC Composés organiques volatils

vPvB very persistent, very bioaccumulative

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Les fiches de données de sécurité des matériaux primaires. Base de données des substances de l'agence européen des substances chimiques.

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

* 16.5. Liste des mentions de danger et/ou des mises en garde pertinentes des sections 2 à 15

Mentions de danger	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6. Indications de stage professionnel

Le personnel qui s'occupe de l'utilisation, du stockage et du lavage des récipients doit être formé avant de commencer le travail et dans des intervalles réguliers sur les dangers et les mesures de protection à prendre. Cela concerne notamment les mesures de sécurité au travail, la protection de la santé et de l'environnement et le premier secours.

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente.